

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 3521

Dossier concernant le buste en
bronze de feu M^r Charles-Albert
offert en Don par la Veuve de l'artiste.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

Don à un buste de Charles-Albert.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24/83.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 23 Décembre 1892.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

3/21

Messieurs,

Mad. veuve Charles Albert

Mad. veuve Charles Albert
faisant don au Gouvernement
du buste en bronze de son mari
j'ai l'honneur, j'ai l'honneur
de vous prier de bien vouloir
examiner et me faire connaître
si cette œuvre présente un mérite
suffisant pour être admise dans
les collections des musées royaux
de peinture et de sculpture.
Agrée, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Buel

À la Commission directrice
des Musées royaux de peinture
et de sculpture.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24583

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

—
ANNEXE
—

SOMMAIRE :

Bruxelles, le 28 Septembre 1893.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

Messieurs,

3/21
M^{me} veuve Charles Albert me rappelle
l'offre qu'elle a faite de céder à l'Etat, à titre
gracieux, un buste de feu son mari et des
vues photographiques d'après certaines de ces œuvres.

Ma dépêche du 23 décembre 1892, même
numéro que la présente, avait pour objet de
vous demander votre avis sur le don éventuel
de M^{me} Charles Albert.

Je vous serais obligé de vouloir bien
y répondre d'urgence.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,

J. Buisson

A la Commission directrice des Musées
de peinture et de sculpture de l'Etat.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° _____

Bruxelles 2 Octobre 1891

A Monsieur le Ministre de
l'Intérieur et de l'Instruction
Publique Bruxelles

À la suite de votre lettre
du 28 7^h c. s. l. (art.
des B. a. N° 24583)
relative à l'offre faite
par Madame Veuve Char-
les Albert de céder
à l'Etat, à titre gracieux,
un buste de son mari
et ses vues photographi-
ques de certains
de ses œuvres, nous
avons l'honneur de vous

Urgent
Dossier 3521

s'acquiescer l'obligation
prier de ~~Vous~~ ~~le~~ ~~en~~
inviter Madame Veuve
Charles Albert à faire
déposer au Palais des
Beaux-Arts les ~~objets~~
ouvrages dont il s'agit.

Le Com. V. sera
soumis à l'examen de
la Commission Directrice
qui s'empresse de
vous transmettre, Monsieur
le Ministre,
l'avis que Vous
avez bien ^{voulu} leur deman-
der - par leur sup-
pliche.

P. le Com. V.
Le Secrétaire *E. Létour*
1784

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 24583.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

~~ANNEXE~~
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 30 octobre 1893.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que les photographies et le buste de feu
Son mari, offerts au Gouvernement par
M^{me} veuve Charles Albert, ont été acceptés
pour être placés au Musée des arts
décoratifs.

Il ne sera pas donné suite, en consé-
quence, à ma dépêche du 28 septembre
et à votre réponse en date du 2 octobre C^{te}.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,

J. Bauler

A la Commission directrice
des Musées de peinture et de sculpture
de l'Etat. —